



Réf. Farde e-Assemblées : 2583838

N° OJ : 48

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : Propreté publique.- Asbl "Zinneke".- Subside : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Zinneke" s'engage à organiser des animations de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.500,00 EUR à l'asbl "Zinneke" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.500,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2024 à l'asbl "Zinneke" pour l'animation de la "Zinnode Party Nord" lors du projet "Zinneke Parade 2024", afin de sensibiliser les citoyens à la propreté publique.

Annexes :